



HAL
open science

Licence Science politique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Science politique. 2014, Université Paris 8 - Vincennes - Saint-Denis. hceres-02036838

HAL Id: hceres-02036838

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036838v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Science politique

de l'Université Paris 8 - Vincennes
Saint-Denis

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Licences – Vague D

Académie : Créteil

Établissement déposant : Université Paris 8 - Vincennes Saint-Denis

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Science politique

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3LI140007170

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
Université Paris 8, 2 rue de la Liberté, 93526, Saint-Denis cedex.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La licence mention *Science politique* de l'Université de Paris 8 - Vincennes Saint-Denis propose une formation de haut niveau scientifique, préparant les étudiants tant à une poursuite d'études en master qu'à l'entrée dans la vie professionnelle. Pour cela, la formation repose sur une articulation entre les outils conceptuels et les situations pratiques.

La formation comprend une majeure et une mineure déclinée en trois parcours (*Sociologie politique*, *Philosophie politique* et *Histoire politique*) qui correspondent aux principaux objectifs de la mention. S'y ajoute maintenant une double licence *Science politique - Histoire* dont les étudiants sont choisis, dès la première année sur dossier.

L'accès à la première année de licence est possible pour les titulaires du baccalauréat ainsi que par une validation des acquis professionnels (VAP) ou par une validation des acquis de l'expérience (VAE) ou encore par une validation des études supérieures (VES) accomplies, notamment à l'étranger. Pour les autres années, l'accès nécessite le passage par une commission d'accès après dépôt d'un dossier.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Créée en 2005, la licence mention *Science politique* présente des évolutions et un certain nombre de modifications novatrices pour la nouvelle campagne d'habilitation, telles que la création d'une double licence *Science politique - Histoire*, la mise en place d'une option « projet tutoré » ; le renforcement de l'un des parcours de la mention (*Histoire politique et études transnationales*) ; ou encore l'ouverture de nouveaux enseignements sur des territoires non-européens (Afrique, Asie).

La licence mention *Science politique* de l'Université de Paris 8 - Vincennes Saint-Denis propose une formation de haut niveau scientifique, tout à fait solide et cohérente du point de vue pédagogique. L'organisation de la mention est bien identifiée et ses trois parcours rentrent pleinement dans une logique de progressivité bien comprise. La mise en place d'une nouvelle double licence *Science politique - Histoire* renforce encore les qualités d'ouverture et d'interdisciplinarité d'une mention qui a, dans le même temps, réussi à bien s'ancrer dans le paysage universitaire francilien, tout en trouvant ses marques pédagogiques et scientifiques. De très bons taux de réussite attestent de l'adéquation de la formation aux demandes et aux besoins des étudiants qui reçoivent ainsi un socle de connaissances et de compétences, y compris à finalité professionnalisante, particulièrement bien adapté tout au long du cursus.

Attentive à la fois à l'acquisition de connaissances théoriques et de compétences pratiques, très ouverte sur l'interdisciplinarité (science politique, histoire - double cursus - et sociologie), cette formation garantit un socle des savoirs et des compétences satisfaisant. Le projet pédagogique est dans l'ensemble convaincant : la progressivité de la licence est indiscutable, l'ouverture aux compétences transversales et additionnelles est bien présente, et les enseignements sont en adéquation avec les objectifs de la formation, tant du point de vue pédagogique que sous l'angle professionnel. Leurs contenus sont très clairement exposés. La formation valorise et encourage par ailleurs fortement la mobilité internationale étudiante et enseignante semestrielle ou annuelle. Elle reçoit un nombre conséquent d'étudiants venant à travers les programmes Erasmus, Micefa, Crepuq. Ces échanges sont organisés et validés dans le cadre de la formation.

Paradoxalement, la gouvernance de la mention paraît fragile : il n'y a pas de conseil de perfectionnement et l'équipe de formation est insuffisamment formalisée (deux responsables, sans que le partage des tâches soit clair). Les intervenants professionnels sont peu nombreux et a priori pas impliqués.

Si la charge de travail est correctement répartie tout au long des semestres, la question de l'équilibre cours magistraux - travaux dirigés (CM/ TD) pose cependant problème. Selon les maquettes fournies, la très grande majorité des enseignements (à part, en partie, en première année-L1) est uniquement constituée de CM, ce qui interroge aussi bien pour le contrôle des connaissances que pour la qualité pédagogique de la formation. De la même façon, les dispositifs d'aide à la réussite sont perfectibles, bien que les taux de réussite soient dans l'ensemble bons (entre 55 % et 62 %) ainsi qu'en L2 (entre 61 % et 82 %) au cours des quatre dernières années. Les résultats sont excellents, vu la croissance presque exponentielle des étudiants inscrits en L1 au cours de ces dernières années.

Les différentes possibilités de poursuite d'études après la licence manquent en fait. Les modalités d'information aux étudiants de L3 sont également peu présentes. Le nombre d'étudiants accédant au niveau master est réduit, et l'on ne peut que s'étonner du manque d'informations fournies quant à l'avenir des diplômés.

La valorisation du diplôme est laissée aux mains du SCUIO-IP (service commun universitaire d'information et d'orientation-insertion professionnelle) sans que l'équipe de formation n'entreprenne d'actions autonomes d'envergure.

La fiche RNCP (répertoire nationale des certifications professionnelles), très surprenante, ouvre à un nombre de professions tel que l'ensemble est peu vraisemblable, et reste donc perfectible.

- Points forts :

- Grande qualité scientifique et pédagogique de la mention.
- Cohérence et intérêt de l'offre de formation.
- Ouverture appréciable de la mention sur le monde professionnel : présence d'un enseignement spécifique dès la L1 couplant orientation universitaire et professionnelle, en L3 choix entre stage, projet tutoré et mémoire de recherche.
- Remarquables taux de réussite en L1.

- Points faibles :
 - Déséquilibre flagrant entre CM et TD.
 - Absence de données concernant l'insertion professionnelle et, plus en général, l'avenir des étudiants.
 - Taux relativement bas de poursuites d'études en master.
 - Fiche RNCP peu crédible.

Recommandations pour l'établissement

Il serait utile de formaliser l'existence d'un responsable de la L1 pour mieux cadrer l'ensemble de l'équipe de formation ; il serait encore plus nécessaire de pallier l'absence de données chiffrées fiables et vérifiables concernant l'insertion professionnelle des étudiants ainsi que, plus globalement, leurs projets d'avenir ; enfin, la valorisation du diplôme pourrait encore être renforcée, tant en amont (actions spécifique en direction du public lycéen) qu'en aval. L'articulation entre travaux dirigés (TD) et cours magistraux (CM) devrait être revue.

Le diplôme gagnerait, en outre, en légitimité en affichant plus précisément ses finalités et les perspectives par lui ouvertes, y compris en termes de master(s). A l'avenir, la qualité de présentation du dossier, et surtout, de la fiche d'autoévaluation, devrait être améliorée.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Dispositifs d'aide à la réussite (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : B



Observations de l'établissement

Danielle TARTAKOWSKY
Présidente de l'université

Monsieur Jean Marc GEIB
Directeur de la section de la formation et des
diplômes
20 rue Vivienne
75002 PARIS

Saint Denis, le 13 septembre 2013

Monsieur le président, Cher collègue,

La direction de l'établissement ainsi que les porteurs de projets ont pris connaissance des évaluations des licences, des licences professionnelles et des masters réalisées par vos équipes.

Ces évaluations ont fait l'objet d'un examen attentif. Dans un contexte de profonde mutation et d'importants changements concernant notamment les appellations et les règles d'accréditation/habilitation des diplômes, j'ai souhaité que les collègues considèrent avec la plus grande attention vos remarques et que les évolutions attendues par l'AERES soient étudiées et intégrées aux projets.

Je vous prie de trouver ci-après les commentaires que je suis en mesure de vous apporter sur ces évaluations.

Tant pour les licences que pour les masters, une majorité des évaluations soulignent l'insuffisance de suivi des anciens étudiants, tant en termes de poursuite d'étude ou de réorientation que d'insertion professionnelle. Nous sommes conscients de cette faiblesse et de la nécessité d'accroître nos efforts, pour renouveler les modes opératoires en matière de suivi des cohortes. Sur ce point particulier, les réflexions entamées ainsi que certaines initiatives locales laissent penser que l'échelle la plus appropriée pour assurer ce suivi est celle des formations elles-mêmes (ou des parcours), afin de garantir la réactivité et de meilleurs taux de réponse aux enquêtes. Le suivi des étudiants sur le plan statistique mais aussi qualitatif tout au long du parcours, en termes d'orientation, de professionnalisation et d'insertion sera une priorité dans le projet 2014.

En ce qui concerne le pilotage des formations, l'inexistence ou le fonctionnement défectueux des conseils de perfectionnement, j'observe que la critique concerne nombre de projets. Les conseils de perfectionnement vont faire l'objet d'une révision approfondie, à l'occasion de la refonte des statuts de l'établissement sur lesquels nous nous penchons activement.

Pour nourrir la réflexion et le travail des équipes, nous avons noté les nombreuses recommandations relatives à l'évaluation des formations et des enseignements par les étudiants. Si certaines de nos formations ont une longue expérience en la matière, il est incontestable que cette pratique est insuffisamment intégrée. Les outils d'évaluation des conditions d'études et des enseignements doivent être introduits au cœur des formations ; certaines sont un exemple, portées par l'IDEFI CréaTIC, incluant l'évaluation dans le contrat pédagogique.

Danielle TARTAKOWSKY
Présidente de l'université

Concernant les licences professionnelles, un travail de fond est nécessaire tant en termes de connexion entre cursus, qu'en termes de liens avec les partenaires professionnels et plus généralement de suivi des étudiants.

Un autre chantier nous incombe, évoqué dans de nombreux rapports d'évaluation, inégalement engagé selon les formations : celui de l'alternance. Le service de la Formation permanente et quelques UFR, ainsi que les IUT, ont largement entamé le travail ; il convient à présent de déployer le dispositif à d'autres formations. La nécessité de rebâtir notre offre de formation en masters et de retravailler les maquettes de licence, dans le cadre de la spécialisation progressive du cycle L va nous permettre d'aborder concrètement cette démarche. La mise en place d'une vice présidence « Formation tout au long de la vie » nous y aidera.

En matière de relations internationales, les évaluations relatives à la mobilité sortante des étudiants sont contrastées : s'il s'agit d'un point fort manifeste dans de nombreuses formations, d'autres demeurent en retard dans le développement de partenariats, et leur mise en œuvre. L'une des missions de la vice présidence « Relation Internationale » est d'accompagner ces dernières. Une réflexion en matière de politique des langues s'avère également nécessaire pour mieux accompagner nos étudiants vers l'international.

Je me satisfais enfin que l'AERES porte un regard positif sur les projets pédagogiques et sur l'investissement des équipes dans l'aide à la réussite. Il s'agit en effet d'une priorité. Dans le nouveau contexte de la nomenclature simplifiée et de la spécialisation progressive des licences, nous poursuivrons dans ce sens : projet pédagogique fort, ancré dans le territoire, adossé aux équipes de recherche, faisant place à l'accompagnement personnalisé des étudiants pour les conduire à la réussite et à la poursuite de leurs études.

Remerciant les équipes de l'AERES, pour le sérieux avec lequel elles ont accompli leur mission, j'attire votre attention sur le fait qu'en raison du changement du cadre législatif, un certain nombre de projets évalués au printemps dernier vont être revus et seront mis en œuvre dans un format modifié. J'y vois l'occasion de renforcer le travail de réflexion et de rénovation des pratiques dans le sens de vos recommandations.

Je vous prie de croire, Monsieur le président, en l'expression de ma haute considération.

Danielle TARTAKOWSKY
UNIVERSITÉ PARIS
La Présidence
VINCENNES SAINT-DENIS

**Réponse à l'évaluation de la licence de science politique de l'université Paris 8
par l'AERES**

- **Sur le déséquilibre entre CM et TD :** la partition traditionnelle entre CM et TD n'a été adoptée que pour un nombre restreint d'enseignements en L1 et L2 (en particulier l'enseignement en droit constitutionnel en L1) ; il est important de comprendre que les autres cours qualifiés de " CM " sont en réalité des enseignements mixtes, marque de fabrique de l'université Paris 8. Reposant sur des effectifs réduits, ils combinent des enseignements magistraux et des exercices pratiques.
-
- **Sur la gouvernance de la licence et le partage des tâches pour les deux responsables licence :** effectivement, le partage des tâches n'a pas été assez formalisé dans la maquette et il semble judicieux de le faire : nous travaillons donc actuellement à cette clarification. Il est par ailleurs important de préciser que plusieurs tâches spécifiques font l'objet d'une responsabilité distincte de la responsabilité licence : il existe ainsi un responsable de la L1, un responsable APB, un responsable Campus France, deux responsables des stages de L3, un responsable Apogée, un responsable des équivalences, un responsable des échanges internationaux, des coordinateurs des cours de méthodes, des cours de théorie politique, de sociologie politique et des Relations Internationales.
- **Sur la valorisation du diplôme et l'absence d'actions autonomes :** nous participons chaque année aux Journées portes ouvertes à destination des lycéens. De plus, chaque année, le rectorat nous envoyant plus d'étudiants que nos capacités d'accueil ne nous le permettent, il ne nous semble pas urgent de multiplier les actions de présentation du diplôme.
- **Concernant " les possibilités de poursuite d'études après la licence " et " l'avenir professionnel des diplômés " :** nous prenons bonne note de l'observation d'un manque d'informations à destination des étudiants. Nous prévoyons donc l'organisation systématique de deux réunions d'information à ce sujet, à la fin de chaque semestre.
- **Sur le taux relativement bas de poursuite en Master :** les données fournies dans la maquette à propos du nombre d'étudiants poursuivant en Master ne concernent que les poursuites en Master de Science politique au sein de l'université Paris 8. La plupart de nos étudiants demandent et sont acceptés dans des Masters extérieurs à l'université.
- **Sur les finalités du diplôme, la fiche RNCP et le nombre élevé de professions accessibles :** notre formation étant pluridisciplinaire, elle offre des débouchés multiples et variés, en particulier selon le parcours choisi et le stage effectué notamment.
- **Manque de données concernant l'insertion professionnelle des étudiants :** en l'état, nous n'avons malheureusement pas assez de ressources pour effectuer des enquêtes approfondies relatives à l'insertion de nos diplômés. L'université a récemment mis en place un service de suivi des diplômés dont les chiffres n'étaient pas (ou très partiellement) disponibles au moment des maquettes, mais ces chiffres pourront servir dans les années à venir.